

Déclaration des représentant·es des personnels d'enseignement et d'éducation

CA du collège Marc Bloch - Lundi 5 février 2024

Début décembre, suite aux résultats de l'enquête PISA, Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, annonce un ensemble de mesures dites « choc des savoirs » et devant s'appliquer dès la rentrée 2024 afin d'« élever le niveau des élèves », soi disant en baisse en France. Nous ne ferons pas l'analyse détaillée de ce qu'est PISA ni de ses résultats mais nous pouvons clairement dire que ces résultats ne sont pas représentatifs de ce qu'est le niveau de nos élèves.

Parmi ces annonces, il est question, entre autres, de la mise en place de groupes de niveau. Ils seront constitués à partir des résultats des évaluations nationales et seront mis en place sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en Sixième et en Cinquième dès la rentrée 2024 (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025). La Recherche démontre pourtant que les groupes de niveaux ont des effets catastrophiques et induisent notamment un déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la Sixième. L'éclatement du groupe classe dès l'entrée au collège cassera le collectif de travail ainsi que la cohésion du groupe classe indispensable pour apprendre le vivre ensemble. Il produira sur de très jeunes enfants les effets délétères déjà observés au lycée. En outre, l'organisation en groupes de niveaux fragilisera tous les élèves et surtout les plus en difficultés et elle désorganisera les collèges. C'est aussi une casse en profondeur de nos métiers puisque les enseignant·es de français et de mathématiques n'auront plus de classe en charge mais des groupes qui pourront évoluer au cours de l'année. C'est une marche arrière d'au moins 50 ans, une régression vers les balbutiements du collège unique, avant que l'État ne porte le principe d'une même ambition pour l'ensemble des collégien·nes.

Le tri scolaire des élèves, et donc social car les statistiques montrent que ces deux dimensions sont corrélées, commencera dès la Sixième avec ces groupes de niveau. Puis il se poursuivra dès la Cinquième avec la découverte des métiers notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, ce qui est aussi l'esprit de la réforme de la voie professionnelle que nous dénonçons. Enfin, il se terminera avec l'examen du DNB, désormais érigé en barrage pour le passage en Seconde, et, l'année suivante, dans une classe prépa-lycée qui risque de devenir un sas avant l'apprentissage pré-bac, hors statut scolaire, avec contrat de travail. Cela revient à acter le collège comme lieu de la fin de la scolarité obligatoire pour les élèves les plus fragiles. L'orientation est un travail au long cours et ne peut dépendre du premier et seul examen passé par les élèves.

Toujours parmi ces mesures chocs, il y a également:

→ la possibilité pour les élèves, dont les « plus en difficulté », de se voir retirer des heures de certaines disciplines comme la LV2. Cela les conduirait automatiquement vers une orientation précoce du fait qu'ils ne pourront pas poursuivre leur scolarité au lycée.

→ une attaque de la liberté pédagogique des professeur·es en imposant des méthodes et des pratiques (plans mathématiques et français), des manuels labellisés, des applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignant·es. C'est mépriser la profession et la reléguer elle aussi au rang d'exécutant·es.

→ l'annonce d'une refonte simultanée des programmes en Cinquième, Quatrième et Troisième à la rentrée 2026 est une énième marque d'un profond mépris pour les professeur·es. Les enseignant·es feraient face à une charge de travail déraisonnable, aux dépens de leurs autres missions et de leur santé.

A ce jour, aucun texte officiel entérinant les annonces ministérielles n'a été publié. C'est la deuxième année consécutive que le ministère place les personnels de l'Éducation nationale et les usager·es dans le flou, et potentiellement dans l'illégalité, au moment où commence la tâche ô combien sérieuse et importante de préparer la rentrée suivante ; c'est inadmissible !

Par ailleurs, le Président E. Macron a annoncé début janvier d'autres modifications qui ne sont actées ni par des textes réglementaires, ni même par les dotations horaires réceptionnées dans les établissements.

Il s'agirait d'un nouvel enseignement obligatoire de théâtre qui deviendrait, selon ses propos, « un passage obligé » et « l'histoire de l'art retrouverait sa place au collège et au lycée », dès la rentrée prochaine. Il serait inacceptable, comme certaines hypothèses l'envisagent, qu'ils puissent être installés à la place d'horaires disciplinaires obligatoires. Il ne saurait être question de supprimer l'obligation scolaire de l'éducation musicale et des arts plastiques, ni de diminuer les horaires actuels.

De même, il ne pourrait être question que n'importe quel.le volontaire puisse mener un enseignement d'éducation civique et moral alors que les professeur.es d'histoire-géographie sont les seuls formé.es à l'ensemble des questions qu'elle recouvre. L'appellation « instruction civique » utilisée par le président est une appellation réactionnaire et passéiste. Elle montre qu'il ne s'agirait plus de former les élèves à devenir des citoyen.nes émancipé.es.

Les mesures du plan « Choc des savoirs » du ministère dessinent une École de l'assignation sociale et tendent à transformer le métier de professeur.e concepteur et conceptrice de son enseignement en technicien.ne d'application. Par ailleurs, l'organisation matérielle de regroupements de niveaux, dont certains pourraient atteindre 32 voire 33 élèves selon les directives du rectorat, va induire des contraintes telles sur tous les emplois du temps que les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeur.es s'en trouveront encore dégradées. Et ce d'autant plus que le peu de moyens supplémentaires alloués pour les mettre en place implique la suppression de dispositifs déjà existants dans les établissements (AP, groupes de sciences etc) et qu'ils ont été pris aux lycées de l'académie dont certains voient leur dotation fortement baisser, ce qui entraîne des fermetures de divisions, des suppressions de postes et des compléments de service. Les moyens en remplacement sont également amputés de 10 Équivalents Temps Plein (ETP) qui viennent s'ajouter aux 12 ETP supprimés l'an dernier à ce titre.

Les personnels d'enseignement et d'éducation s'opposent fermement à ce projet. Ces annonces sont pour nous inacceptables. Nous défendons un autre collège, un collège qui aurait les moyens de faire réussir toutes et tous les élèves, étudiant ensemble pour apprendre à faire société afin de réduire les déterminismes sociaux et scolaires. Nous nous opposons au projet du ministère d'un collège qui trie et sépare les élèves en son sein, qui réduit à néant toute tentative d'École inclusive et où les élèves porteurs de handicaps seront encore plus pénalisés.

Nous exigeons le retrait de la réforme « Choc des savoirs » et la mise en œuvre d'un vrai plan d'urgence pour l'éducation avec en particulier :

- la baisse du nombre d'élèves par classe
- le recrutement massif de personnels
- l'augmentation immédiate des salaires pour toutes et tous sans contrepartie
- un plan de titularisation pour les contractuel.es
- la création d'un vrai statut pour les AESH
- la sortie de la précarité pour les AED